

**Conseil du 6^{ème} arrondissement
Séance du 21 juin 2022**

Vœu présenté par Céline Hervieu, élue socialiste, groupe Paris en Commun, relatif à un hommage à Federico Martin Aramburu dans le 6^{ème} arrondissement

Considérant que le 19 mars 2022, Federico Martin Aramburu, jeune homme argentin, a été brutalement assassiné aux abords du 164 Boulevard Saint Germain dans le 6^{ème} arrondissement ;

Considérant que M. Aramburu a été victime d'un déchainement de violences qui s'est suivi d'un assassinat par balles en plein cœur de la capitale, par des individus appartenant à une mouvance d'extrême droite ;

Considérant que la Ville de Paris est profondément attachée aux valeurs républicaines d'universalisme, de fraternité et de liberté, et s'oppose à toute forme d'incitation à la haine ;

Considérant l'importance du devoir de mémoire des crimes qui ont été commis dans notre Ville pour des motifs xénophobes ;

Considérant qu'une enquête est actuellement en cours pour définir les circonstances de l'assassinat de M. Aramburu ;

Sur proposition de Céline Hervieu, le Conseil du 6^{ème} arrondissement émet le vœu :

- **Que la Ville de Paris accepte d'apposer une plaque commémorative en hommage à Federico Martin Aramburu, à proximité du lieu de son décès, dans le cas où le caractère raciste et xénophobe de son assassinat est confirmé par la décision de justice.**